

Justificatif généré le 05/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/07/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=304588>

N° d'annonce :

616654

QOVOLTIS

Société par actions simplifiée au capital de 342.500 euros porté à 383.000 euros

Siège social : 2 A rue Danton, 92120 MONTROUGE

853 420 032 RCS NANTERRE

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/06/2021,
- Du certificat délivré le 24/06/2022 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal de la délibération du Président du 27/06/2022 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 40.500 euros par émission de 40.500 actions nouvelles de numéraire, et porté de 342.500 euros à 383.000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cent quarante-deux mille cinq cents euros (342.500 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-trois mille euros (383.000 €).

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHJf8DUQ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHJf8DUQ>

